PROTÉGER

Menaces

Les ressources alimentaires diminuent drastiquement suite à la raréfaction des territoires de chasse (prairies naturelles, zones humides, haies).
Le nombre et la qualité des gîtes se réduisent. Les vieux boisements avec des arbres à cavités deviennent rares et les bâtiments modernes ou rénovés sont de plus en plus hermétiques, privant les chauves-souris de fissures, d'accès aux greniers et sous les toitures.
À ces menaces s'ajoute une mortalité accrue due au trafic routier, aux éoliennes ou encore... à nos chats domestiques.

Murin à moustaches coincé dans une cheminée.

Certains lampadaires à éclairage diffus sont de véritables obstacles pour les rhinolophes et les murins, qui fuient la lumière.

Protection

En France métropolitaine, toutes les espèces de chauves-souris sont protégées par l'article L411-1 du Code de l'Environnement et l'Arrêté Ministériel du 23 avril 2007 actualisé.
À ce titre, il est interdit de porter une quelconque atteinte aux individus (capture, destruction, mutilation, perturbation intentionnelle) ainsi qu'aux sites de reproduction et aux aires de repos (destruction, altération ou dégradation).

PROTÉGER

SOS chauves-souris

Au sein de Loiret Nature Environnement, un réseau de bénévoles est engagé dans la **prise en charge des chauves-souris blessées** ou pour répondre à des **problèmes de cohabitation dans les logements**. Chaque année, ce réseau reçoit une centaine d'appels et s'occupe d'une cinquantaine de chauves-souris.
Si vous trouvez un animal en détresse ou découvrez un gîte utilisé, signalez-le : www.sfepm.org/sos-chauves-souris.html

Pipistrelle de Kuhl en soin.

Loiret Nature Environnement
64 route d'Olivet - 45100 Orléans
02 38 56 69 84
asso@lne45.org
www.loiret-nature-environnement.org

Avec le soutien de :
Centre-Val de Loire
www.regioncentre-valdeloire.fr

Décembre 2024 – Photos de couverture : © Laurent Arthur (Murin de Bechstein) et Kévin Billard (Alignement de platanes bordant le Canal d'Orléans)
Graphisme : www.carolab.com - Impression : Concordances

LES CHAUVES-SOURIS

Espèces emblématiques du Loiret

Des mammifères volants

Les chauves-souris ou chiroptères, signifiant « mains ailées », sont les **seuls mammifères dotés du vol actif**, c'est-à-dire qu'ils se déplacent en battant des ailes. De mœurs nocturnes, **elles perçoivent ce qui les entoure grâce à l'écholocation** : elles émettent par la bouche ou le nez des ultrasons qui leur reviennent aux oreilles et qu'elles analysent pour se déplacer et se nourrir.

Grand Murin en vol. L'aile est formée d'une membrane de peau souple entre le corps, les membres et les doigts.

Une grande diversité

Les chiroptères comptent plus de 1400 espèces dans le monde. **Au moins vingt espèces sont présentes dans le Loiret** (36 en France métropolitaine), **réparties en sept groupes** : les rhinolophes, les noctules, les murins, les pipistrelles, les sérotines, les oreillards et la barbastelle. Ils se distinguent par des caractères anatomiques, au niveau du nez, des oreilles ou encore de la queue.

Nez caractéristique des rhinolophes, en forme de fer à cheval (ici le Grand Rhinolophe).

Museau proéminent du Murin à oreilles échancrées, semblable à celui d'une souris.

Un rythme saisonnier

En fin d'été et en automne, les chauves-souris se rassemblent, parfois en grand nombre, pour s'accoupler : c'est le ***swarming***.
À partir du mois de novembre, les individus recherchent des endroits frais et humides (cavités souterraines ou d'arbres) pour **entrer en hibernation**. Pour la **mise bas (mai à juillet) et l'élevage des jeunes**, les femelles se regroupent dans des nurseries qui sont des endroits chauds et abrités : greniers, entrées de bâtiments, cavités d'arbres ou encore sous des ponts.

Gîte de mise bas, reconnaissable au tas de crottes, appelé guano. Chaque femelle donne naissance à un seul petit par an.

Grands murins en hibernation. Un dérangement peut réveiller les individus et leur coûter beaucoup d'énergie, ce qui les rend vulnérables.

Des insecticides naturels

En Europe, **toutes les espèces sont insectivores**. Elles chassent notamment le long des haies, lisières et points d'eau. Un individu peut consommer **près de la moitié de son poids en insectes chaque jour** (une pipistrelle peut manger plus de 800 moustiques en une nuit !).

Murins de Daubenton en chasse au-dessus de l'eau.

La Noctule commune (ici) ainsi que le Grand Rhinolophe sont deux espèces quasi menacées en région Centre-Val de Loire, contrairement à la Pipistrelle commune, qui est fréquemment observée en été.

Quarante ans d'inventaires

C'est à partir de **1987** que les premiers comptages de chauves-souris ont eu lieu dans le Gâtinais de l'est. Au fil des années, le suivi s'est intensifié grâce à l'**amélioration des techniques de détection et à l'implication croissante des observateurs**. Le Val de Loire et le Gâtinais de l'est sont deux secteurs particulièrement bien étudiés car ils abritent de nombreuses cavités souterraines.

LOCALISATION DES OBSERVATIONS DE CHAUVES-SOURIS

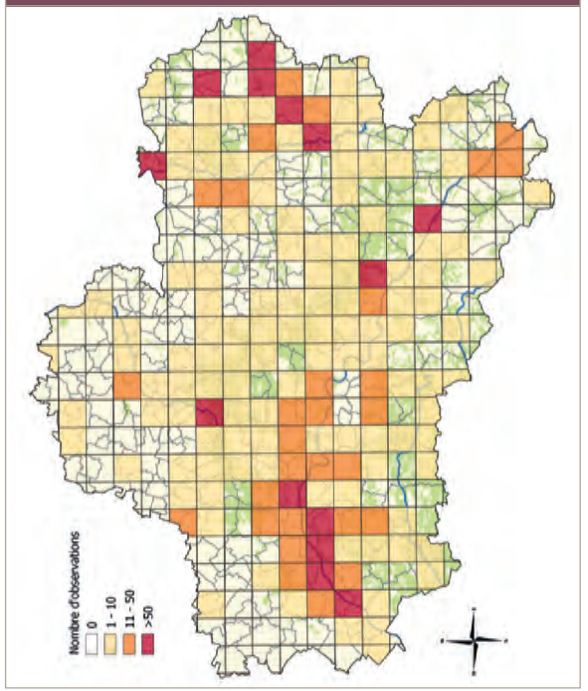

Source : Obs'45, 2024